ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 DECEMBRE 2018

Comité Technique
de la communauté de communes
Val d'Ille Aubigné

Pourquoi une liste SUD ?

Qu'est-ce qu'un Comité Technique ?

C'est une instance composée d'un collège d'élus et représentants de l'administration et d'un collège de représentants élus du personnel.

Le Comité Technique (CT) est consulté pour avis sur l'organisation du travail :

- Evolution et réorganisations des services ayant un impact sur les personnels
- Organisation du temps de travail
- Régime indemnitaire
- Formation professionnelle
- Protection et Action Sociale

Du nombre d'élus au CT dépendra également la représentativité de SUD au Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT). Cette instance a pour rôle de contrôler les bonnes conditions de travail, de sécurité et de santé des agents dans les services.

Ce qui va changer

Les listes de candidat-es présentées devront respecter une représentation équilibrée des femmes et des hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes composant les effectifs de la collectivité.

Des listes SUD pour vous représenter

C'est **la participation du plus grand nombre d'agents** qui renforcera la capacité des élus SUD à agir, à défendre et **obtenir des améliorations significatives** de vos conditions de travail et de rémunération.

Vous partagez nos idées et nos valeurs et vous souhaitez participer à la vie syndicale dans votre collectivité, alors rejoignez SUD !

⊕ de questions ? ⊕ de réponse sur : **http://sud-ct35.org/**

Solidaires Sud Collectivités Territoriales 35

adresse postale :
syndicat Sud CT 35
Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex
courriel : syndicat@sud-ct35.org

SUD CT 35 EN ILLE-ET-VILAINE

Suite aux dernières élections professionnelles de décembre 2014, le syndicat SUD CT 35, 3ème syndicat d'Ille et Vilaine, est représenté dans les comités techniques de nombreuses collectivités territoriales.

Au Département, SUD est majoritaire au CT avec 42,3 % des voix.

A la Ville de Rennes et Rennes Métropole, pour sa première participation en 2014, SUD est arrivé troisième au CT avec 22,1 % des voix.

SUD CT 35 au Centre de gestion et

dans les communes ou communautés de communes d'Ille-et-Vilaine

Grâce à vos votes, SUD CT 35 a également obtenu 13,5 % des voix et 2 sièges de représentants du personnel au CT du Centre de Gestion 35.

Nous sommes également représentés aux CT des communes de Melesse, de Dol-de-Bretagne, Janzé ainsi qu'aux com.com Liffré Cormier et en 2017 Val d'Ille Aubigné.

Dans le cadre de ces mandats, nous participons de façon constructive mais sans connivence aux groupes de travail du CDG, notamment celui sur la santé au travail.

Dans les **CT**, les élus **SUD CT 35** ont voté

CONTRE

- les **règlements intérieurs** qui diminuent les droits des agents ;
- les **suppressions ou délégations de services** qui entraînent le transfert d'agents vers le secteur privé ;
- les **suppressions de postes** ;
- les **passages à temps non-complets** imposés aux agents ;
- le principe de **promotions internes** liées aux disponibilités budgétaires de la collectivité ;
- les **RIFSEEP entrainant une baisse de rémunérations pour les agents** et introduisant la part variable (prime au mérite)
- le **DIF hors temps de travail**.

POUR

- la **participation de l'employeur** aux frais de mutuelle et prévoyance maintien de salaire ;
- les **passages à temps complet** des agents qui le demandent ;
- la **mise en œuvre du document unique** avec un plan d'action volontaire ;
- l'amélioration des conditions de travail de tous les agents ;
- tout changement d'organisation collective dans la mesure où les agents ont été concertés et associés à la démarche.

VOTEZ POUR
LA LISTE SUD

http://sud-ct35.org/